

Guide de l'élève étranger



École des Ponts
ParisTech



École des Ponts ParisTech

édition d'août 2009

Contacts à l'École

- **Accueil des élèves en formation au diplôme et des stagiaires étrangers**

Direction des relations internationales (DRI) - bureau B 213

Isabelle Salengros-Iguenane

Enseignante / chargée de mission

isabelle.salengros@enpc.fr

Tél. : 33 (0)1 64 15 35 04


Fax : 33(0)1 64 15 39 28

- **Bureau de la vie étudiante (BVE)** 

Le BVE a pour mission de traiter les questions d'ordre administratif relatives aux élèves : inscriptions, couverture sociale, assurances, logement, titres de séjours...

Il se situe dans l'aile Vicat au deuxième étage : V 226.

Il est ouvert de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h tous les jours.

 : ce pictogramme vous permet d'identifier, dans le document, les éléments que vous pouvez demander au BVE.

Sandrine Guillerm

Responsable du BVE

Tél. : 33 (0)1 64 15 35 10

Patricia Piat

Gestionnaire des inscriptions (protection sociale des étudiants et logement)

Tél. : 33 (0)1 64 15 34 25

Nathalie Quelleu

Gestionnaire des inscriptions (titre de séjour pour les départements 77 et 75)

Tél. : 33 (0)1 64 15 39 42

► Courriel : accueil-vie-etudiante@enpc.fr

► Plus d'informations : www.enpc.fr/fr/campus/scolarite/modalites.htm

- **Cours de langue**

Section de français - bureau B 213

Danielle Jirkovsky

Responsable de la section de français

danielle.jirkovsky@mail.enpc.fr

Tél. : 33 (0)1 64 15 39 25

- **La bibliothèque Lesage**

bibliotheque.doc@enpc.fr

Tél. : 33 (0)1 64 15 34 70

Bienvenue à l'École des Ponts ParisTech



Un pont pour ton avenir

Bonjour à toutes et tous ! Tu tiens dans tes mains la nouvelle édition du Guide de l'École des Ponts ParisTech, le trésor essentiel pour survivre une ou deux (ou peut être trois) année(s) à l'École. Tes mains sont sans aucun doute trempées de peur de ce qui t'attend, mais assieds-toi et lis ce guide et tu verras que tout ira bien.

Quand je suis arrivé, je n'avais pas lu le Guide (une bêtise que j'ai ensuite amèrement regrettée) et j'ai commencé les semaines d'ouverture avec un véritable plaisir. La première chute a eu lieu seulement quelques jours après, je n'avais pas reçu ma carte d'étudiant parce que je n'avais pas ouvert de compte en banque. C'était problématique d'autant plus que j'avais oublié les papiers importants pour les démarches administratives (et les dizaines de photos). Le facteur de stress était élevé toute la semaine en attente d'un colis des parents. Faute de savoir où je pouvais utiliser la photocopieuse, j'ai payé cher dans un magasin. Le plus gros problème que j'ai rencontré était le suivant : pour obtenir un appartement, on doit avoir un compte en banque. Mais pour se le procurer, il faut avoir un domicile fixe et je n'avais ni l'un ni l'autre.

Si j'avais lu le guide au début, j'aurais évité tous ces travaux supplémentaires, j'en suis sûr. On y trouve des conseils sur la banque, l'École, les démarches administratives, les allocations familiales (que je n'ai toujours pas touchées), le Bureau des sports (BDS), le Bureau des élèves (BDE) et le logement. En d'autres mots, tout ce dont on a besoin. Mon conseil : sois malin - lis le guide et gagne du temps et de l'argent !

*David AUBERT
Stagiaire norvégien*

Sommaire

Avant de partir	5
<i>Documents indispensables</i>	6
<i>Carnet d'adresses</i>	7
<i>Budget</i>	8
<i>Langue française</i>	8
En arrivant en France	11
<i>Un peu de géographie</i>	12
<i>Titre de séjour</i>	13
<i>Banque</i>	14
<i>Logement</i>	15
<i>Restauration</i>	20
En arrivant à l'école	23
<i>Localisation et accès</i>	24
<i>Coût et financement des études</i>	27
<i>Calendrier scolaire</i>	28
<i>Contacts</i>	30
<i>La bibliothèque Lesage</i>	31
<i>Vie associative</i>	32
Une année en France	35
<i>Sécurité sociale</i>	36
<i>Mutuelle</i>	37
<i>Responsabilité civile</i>	38
<i>Visite médicale</i>	38
<i>Téléphone</i>	39
<i>Poste</i>	40
<i>Transports publics</i>	40
<i>Sorties</i>	43
Liste des sigles	49

Avant de partir



Documents indispensables

Carnet d'adresses

Budget

Langue française

Avant de partir

Documents indispensables

Un certain nombre de documents vous seront très utiles en France pour les formalités de police, l'inscription à l'École des Ponts ParisTech, la recherche d'un logement, l'ouverture d'un compte bancaire ou toute autre démarche administrative.

Surtout ne les oubliez pas !

- attestation de naissance ;
- passeport ou carte nationale d'identité ;
- Formulaire OFII (Office français de l'Immigration et de l'Intégration) validé par l'ambassade de France (pour les non-ressortissants de l'Union européenne) ;
- Carnet de santé, radiographies récentes ;
- visa (pour les non ressortissants de l'Union européenne) ;
- attestation d'inscription dans l'établissement d'origine ;
- attestation de paiement de droits d'inscription dans l'établissement d'origine. Vous pouvez fournir ce document plus tard après votre arrivée car certaines universités mettent du temps à le délivrer ;
- justificatif de ressources (la photocopie d'un bulletin de salaire récent de vos parents suffit ou un formulaire de bourse) ;
- tout justificatif d'assurance maladie valable sur le territoire français. Par exemple : formulaire E 111 ou E 128 ou la carte européenne d'assurance maladie (pour les ressortissants de l'Union européenne), attestation d'une assurance privée (étudiants âgés de plus de 28 ans, et non ressortissants de l'Union européenne) ;
- justificatifs précisant les couvertures sociales et les contrôles sanitaires (selon les pays).

Photocopiez vos documents importants, c'est une précaution utile en cas de perte ou de vol des originaux.

N.B. : Pour les documents officiels français, inutile de faire des photos d'identité dans votre pays, elles ne seront pas acceptées en France. Faites-les une fois arrivé(e) en France, chez un photographe ou dans les « Photomatons » (cabines photos), au format « photo d'identité ».

Demande du visa « étudiant long séjour »

Les ressortissants de l'Union européenne (sauf Chypre, la Bulgarie et la Roumanie), de la Norvège et de l'Islande peuvent venir étudier en France sans demander ni un visa dans leur pays avant de venir ni un titre de séjour en arrivant en France.

Pour les ressortissants de tous les autres pays, il est impératif de demander un visa « étudiant long séjour » (et pas d'autres types de visa) avant de partir de leur pays. Ce visa vaut titre de séjour à leur arrivée en France, mais il devra être validé dans les trois mois par une visite médicale obligatoire à l'OFII (voir section 2.2 Titre de séjour). Deux mois avant l'expiration de ce visa-titre de séjour, il faudra solliciter directement en France un renouvellement (qui sera maintenant un titre de séjour et plus un visa).

► Pour plus d'informations : www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/union-europeenne/ue-citoyennete/citoyennete-europeenne/qu-est-ce-que-espace-schengen.html

Avant de partir



Démarches pour obtenir un visa

« étudiant long séjour »

Adressez-vous au moins trois mois avant votre voyage à l'ambassade de France dans votre pays d'origine, et on vous indiquera les pièces à fournir. Si on vous demande une preuve de logement, le BVE pourra vous fournir une attestation provisoire de logement (si vous pouvez y prétendre selon les quotas de l'École).

Attention, il faudra justifier d'au moins 450 euros par mois afin de solliciter un visa.

Si vous avez besoin d'informations détaillées, vous pouvez vous connecter sur le site internet de l'école dans l'onglet « scolarité, puis titre de séjour ».

Carnet d'adresse

Avant de partir, pensez à réunir les adresses et les numéros de téléphone des personnes et organismes qui peuvent être utiles dès votre arrivée en France, en cas de problème administratif, d'accident ou de santé.

ambassade ou consulat de votre pays à Paris : www.mfe.org ;

École des Ponts ParisTech : +33 (0)1 64 15 30 00 ;

amis ou famille ;

adresse d'un hôtel ou d'une auberge de jeunesse à Paris - www.fuaj.org :

- Le d'Artagnan, 80 rue de Vitruve, 75020 Paris,
Tél. : +33 (0)1 40 32 34 56, métro « Porte de Bagnolet », ligne 3 ;
- Paris Clichy Auberge de jeunesse, 107 rue Martre, 92110 Clichy,
Tél. : +33 (0)1 41 27 26 90, métro « Mairie de Clichy », ligne 13 ;
- Paris Jules-Ferry Auberge de jeunesse, 8 boulevard Jules-Ferry, 75011 Paris,
Tél. : +33 (0)1 43 57 55 60, métro « République », lignes 3-5-8-9-11 ;
- Auberge internationale des jeunes, 10 rue Trousseau, 75011 Paris,
Tél. : +33 (0)1 47 00 62 00, métro « Bastille ».

Témoignage

Avant mon départ, je dois reconnaître que mon enthousiasme était proportionnel à mon inquiétude... Je suis venue ici pour trois ans, ne connaissant personne, ne connaissant pas la ville, je n'avais que le plan de Paris et le Guide d'accueil en poche. Et le pire, c'est que je suis arrivée à Paris en pleine nuit, avec des bagages plus lourds que moi !

Ici j'ai tout vécu avec une grande intensité : l'impatience de connaître mes nouveaux camarades, la joie de découvrir une ville magnifique comme Paris, la nostalgie de mon pays. Quand je me croyais toute seule, loin de ma famille, loin de mes chers amis, j'ai découvert à l'École des Ponts ParisTech « une grande famille multiculturelle » très ouverte et très chaleureuse.

Avant de partir

Budget

Avant de venir en France, il faut prévoir son budget. La vie en région parisienne est très chère. En 2009, Paris était au 9^e rang européen des capitales les plus chères. C'est aussi une ville très coûteuse en ce qui concerne les loyers.

Frais d'installation

Prévoyez un minimum de 1 800 euros pour vos frais d'installation. En effet, dès votre arrivée, vous aurez à payer :

- carte de transport pour prendre le bus, le métro, les trains de banlieue, soit au moins 60 euros par mois ;
- deux mois de loyer pour réserver votre logement (appelée « caution ») + le mois de loyer d'avance, soit un total de 700 à 1 500 euros ;
- frais de scolarité et droits d'inscription
- sécurité sociale, soit 200 euros environ en régime étudiant ;
- mutuelle (facultative), entre 78 euros et 260 euros ;
- argent de poche pour payer les repas.

Budget mensuel

Pour la période de pré-rentree (septembre / début octobre) : selon votre Pendant l'année, prévoyez environ 1 000 euros par mois. Ce budget approximatif, supposé couvrir les besoins essentiels, ne permet pas de dépenses superflues. À noter que, lors de votre inscription à l'École, vous recevrez votre carte d'étudiant **BVE**. Elle permet d'obtenir des réductions dans certains lieux publics (musées, cinémas...).

Budget mensuel indicatif (janvier 2009) pour un étudiant célibataire ne logeant pas en cité universitaire :

Loyer	600 euros (charges comprises)
Restauration	250 euros
Transport	60 euros
Fournitures scolaires	45 euros
Culture	50 euros
Loisirs	40 euros
Entretien	35 euros
Total (environ)	1 000 euros

Langue française

Niveau de français

Il est impératif d'arriver à l'École avec un niveau correct en français.

Élèves stagiaires (ES)

- Pour la période de pré-rentree (septembre / début octobre) : selon votre niveau de français, vous devrez participer à un séminaire de préparation aux études d'ingénieur en français (SPEIF).

Avant de partir



- Pendant l'année : vous devrez valider six ECTS de français par semestre (soit deux modules). Le nombre de modules de français peut être augmenté ou diminué en fonction du niveau de français, déterminé en début d'année scolaire par le test de niveau.

Élèves en formation au diplôme (EFD)

- Pour la période de pré-rentree (septembre / début octobre) : selon votre niveau de français, vous pourrez suivre les séminaires d'ouverture de votre département ou le séminaire de préparation aux études d'ingénieur en français (SPEIF).
- La première année : vous devrez valider douze ECTS de français (soit quatre modules). Le nombre de modules de français pourra être diminué en fonction du niveau de français. Vous validerez les ECTS restant dans une autre langue.
- Avant de quitter l'École et pour obtenir votre diplôme, vous devrez justifier d'un niveau minimum en anglais. Vous aurez la possibilité de préparer le TOEIC (score de 750 points pour l'obtention du diplôme). Si vous possédez un autre examen qui vérifie le même niveau (Cambridge, TOEFL, IELTS), vous n'aurez pas besoin de passer cet examen. Pensez à apporter les justificatifs de votre niveau d'anglais !

Stages linguistiques en France

Pour améliorer votre français, vous pouvez vous entraîner sur le web. La section de français de l'École des ponts met à votre disposition des parcours d'apprentissage en ligne : www.enpc.fr/fr/formations/depts/dfl/section_fle/ressources.htm

Vous pouvez également suivre un stage de trois mois en France, de mai à juillet ou de juillet à septembre avant de venir à l'École des ponts. Voici quelques adresses d'organismes proposant des cours et/ou stages de français à Paris et en province (c'est-à-dire en dehors de la région de Paris).

À Paris

- Summer Language Programme for Engineers (juillet / août)
EPF / ESTP « Grandes Écoles d'Ingénieurs »
Contact : information@adm.estp.fr
Coordinatrice : Caroline Mouton Muniz

Vous pouvez aussi suivre des cours de civilisation française toute l'année :
CCFS - Université de Paris-Sorbonne
47 rue des Écoles - 75005 Paris
Tél. : 33 (0)1 40 46 22 11 - www.ccfs-sorbonne.fr/

Dans les régions

- Centre audiovisuel de langues modernes (CAVILAM)
1 avenue des Célestins BP 2678 - 03206 Vichy
Tél. 33 (0)4 70 30 83 83 - www.cavilam.com
- Centre de linguistique appliquée (CLA) - Université de Besançon
6 rue Gabriel Plançon - 25030 Besançon cedex
Tél. 33 (0)3 81 66 52 00 - <http://cla.univ-fcomte.fr/>



En arrivant en France



Un peu de géographie

Titre de séjour

Banque

Logement

Restauration

En arrivant en France

Un peu de géographie et d'organisation administrative française

La France comporte quatre niveaux d'administration qui sont l'État, les régions, les départements et les communes.

Le département

Pour accomplir les formalités administratives qui permettent de séjourner en France, voire d'y travailler, le niveau à connaître est celui du département.

La France métropolitaine (en dehors des départements et territoires d'Outre-Mer) comporte 95 départements numérotés de 1 à 95. Ces départements sont connus à la fois par leur nom, et par leur numéro. La ville de Paris représente un département à elle toute seule et porte le numéro 75 (la Seine). Les départements de la banlieue parisienne proche portent les numéros 92 (Hauts-de-Seine), 93 (Seine-Saint-Denis) et 94 (Val-de-Marne). Les départements de la banlieue parisienne lointaine portent les numéros 77 (Seine-et-Marne), 78 (Yvelines), 91 (Essonne) et 95 (Val-d'Oise).

Les services administratifs de l'État, dans le département, sont regroupés dans des lieux appelés « Préfecture ». Pour être plus proches des habitants, les préfectures sont relayées par des sous-préfectures, auxquelles on peut s'adresser pour un grand nombre de formalités. Les préfectures comportent notamment les services utiles pour le séjour des étrangers.

Les services sociaux comme les Caisses primaires d'Assurance Maladie (CPAM) et les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) sont aussi organisés au niveau des départements. La CAF propose des aides au logement pour les étudiants.

La commune

La commune de Champs-sur-Marne se trouve en Seine-et-Marne (77) et la commune de Noisy-le-Grand se trouve en Seine-Saint-Denis (93). La Cité Descartes est localisée sur ces deux communes.

Avant de demander une carte de séjour, il faut tout d'abord trouver un logement. Avec cette adresse, vous saurez vers quelle préfecture vous tourner (et vers quelle CAF pour l'aide au logement).

Le climat

La France, située au centre de la zone tempérée de l'hémisphère Nord, bénéficie d'un climat modéré, que rythment quatre saisons bien marquées. En hiver, les températures moyennes se situent entre 0 et 8°C ; en été, les températures moyennes sont comprises entre 16 et 24°C.

Le savoir-vivre

Si certaines façons de faire ont tendance à être internationales, il reste parfois des particularismes :

En arrivant en France



- Pour saluer, on serre généralement la main et on embrasse les intimes (deux bisex, trois ou quatre bisex tout dépend des régions !)
- On tutoie ses proches, et on vouvoie tous les autres ;
- Nous vous conseillons de :
 - ne pas téléphoner chez quelqu'un après 22 h
 - d'arriver à l'heure à vos rendez-vous
 - de prévenir dès que possible si vous ne pouvez pas vous rendre à un rendez-vous.

Titre de séjour **BVE**

Comme il a été indiqué dans la section 1.1 (Documents indispensables avant de partir), ce document n'est pas nécessaire pour les ressortissants de l'Union européenne (sauf Chypre, la Bulgarie et la Roumanie), de la Norvège et de l'Islande.

Pour tous les autres pays, quand un étudiant vient faire des études en France, il faut qu'il demande un visa « étudiant long séjour » trois mois avant de partir de son pays d'origine.

Les primo-demandeurs n'auront plus de titre de séjour mais un « visa long séjour » soumis à l'obligation d'une visite médicale sur le territoire Français. Cette visite sera faite à l'OFII (Office français de l'Immigration et de l'Intégration). Un délai de trois mois est ouvert à l'étudiant étranger pour accomplir auprès de l'OFII les formalités qui restent à sa charge. Leur inexécution, passé le délai des trois mois, peut en effet justifier des poursuites et éventuellement une obligation de quitter le territoire ou un refus de renouvellement de titre de séjour l'année suivante. La visite médicale est soumise au paiement par timbre fiscal de cinquante-cinq euros.

Après une année passée en France, l'étudiant poursuivant sa scolarité pourra prétendre à un titre de séjour, il devra solliciter un renouvellement « titre de séjour ». Il devra venir retirer un dossier au BVE, s'il réside en Seine-et-Marne ou à Paris. Il faudra qu'il fournisse les pièces suivantes afin que son dossier soit instruit en préfecture :

- un justificatif d'identité (passeport en cours de validité ou figurera son visa « étudiant », (copie + original) ;
- un justificatif de domicile (copie + original) ;
- un justificatif de ressources (copie + original) ;
- un certificat de scolarité ;
- quatre photos d'identités aux normes françaises

Le dossier sera déposé au BVE qui aidera l'étudiant à compléter son dossier et enverra celui-ci à la préfecture compétente. S'il réside à Paris, l'étudiant recevra un récépissé et une convocation l'invitant à retirer son titre de séjour à la Préfecture de Police de Paris (15 rue Miollis, 75015 Paris).

S'il réside en Seine-et-Marne, le BVE lui remettra son récépissé, puis son titre de séjour.

Nouveauté : Les étudiants qui partent en stage long pourront demander le renouvellement de leur titre de séjour avant leur départ ; le stage long ne devra pas être prolongé au-delà d'une année ; cette nouveauté ne sera applicable que pour les futurs résidents parisiens.

En arrivant en France

Attention : tous les renouvellements seront dès à présent payants, l'étudiant devra payer trente euros, par timbre fiscal.

NB. : Les étudiants de nationalité algérienne, qui étaient exonérés de toutes les taxes, sont dès à présent soumis au même régime que les autres.

Banque

Un peu de vocabulaire

*En France, une carte bancaire s'appelle aussi une « **carte bleue** »..*

*Un compte bancaire est l'endroit à la banque où vous placez votre argent. Le compte que vous utilisez le plus régulièrement (dépôt/retrait d'argent, paiement avec la carte bancaire, etc.) s'appelle un « **compte courant** ».*

*Un « **relevé de compte** » est un papier qui récapitule tous les mois vos dépenses (« **débit** ») et vos entrées d'argent (« **crédit** »).*

*Un « **virement** » est un transfert d'argent d'un compte bancaire à un autre compte bancaire.*


*Un « **RIB** » (relevé d'identité bancaire) est un document sur lequel apparaissent vos coordonnées (nom, prénom, adresse, numéro de compte bancaire, etc.) et celles de votre banque (adresse, numéro d'agence, etc.). Vous pouvez le trouver sur votre relevé de compte ou dans votre chéquier ou sur Internet. On vous le demandera pour des démarches telles que le logement, l'abonnement aux transports ou au téléphone.*

*Un « **chéquier** » est un moyen de paiement. C'est un carnet avec des chèques.*

Les banques sont généralement ouvertes de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, du lundi au vendredi ou du mardi au samedi. Il est fortement recommandé d'ouvrir un compte en banque en France dès votre arrivée car effectuer des opérations bancaires depuis un compte bancaire étranger revient vite très cher. Vous pouvez ouvrir un compte à l'une des banques près de l'École des Ponts ParisTech, elles sont habituées à recevoir des élèves étrangers.

Le compte Pour ouvrir un compte bancaire

Les documents essentiels :

- pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport) ;
- original du justificatif de domicile inférieur à trois mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone) ;
- carte d'étudiant de l'École des Ponts ParisTech ou certificat de scolarité .

Les banques proposent souvent, avec le compte courant, une carte bancaire et un chéquier. Ces services sont payants (frais administratifs). On vous proposera également d'avoir la possibilité d'accéder à vos comptes et de réaliser des opérations par Internet. Attention, ce service très pratique est généralement payant. Renseignez-vous bien avant de signer les documents !

En arrivant en France



La Société générale

29 avenue Ampère
77420 Champs-sur-Marne
Tél. : 33 (0)1 64 73 50 33
Fax : 33 (0)1 64 73 50 34



Le Bureau des Élèves dispose d'un partenariat avec cette banque. Vous pourrez donc obtenir des prix avantageux si vous présentez votre carte d'étudiant de l'École des Ponts ParisTech ou une attestation ^{BVE}.

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi, la banque est ouverte entre 9 h 15 et 13 h puis entre 14 h 15 et 19h ; le samedi, entre 9 h 15 et 12 h 45.

La BNP Paribas

5 boulevard Archimède
77420 Champs-sur-Marne
Tél. : 33 (0)8 20 82 00 01
Fax : 33 (0)1 64 61 94 15



Vous pouvez obtenir des prix avantageux si vous présentez votre carte d'étudiant de l'École des Ponts ParisTech ^{BVE}. Le Bureau des sports de l'École des Ponts ParisTech (cf. partie 3.5) dispose également d'un partenariat avec cette banque.

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi, la banque est ouverte entre 9 h et 12 h 30 et entre 14 h et 17 h 45. Le samedi, entre 9 h et 12 h 30 puis entre 13 h 45 et 16 h 30.

Lexique

Que faire si on me vole mon portefeuille ?

*Tout d'abord, il faut « **faire opposition** » sur votre carte bancaire et votre chéquier (c'est-à-dire bloquer la carte et le chéquier). La banque, en ouvrant le compte, vous a normalement remis un numéro de téléphone à appeler dans ce cas. N'oubliez pas de faire tout de suite opposition sur vos modes de paiement de votre pays d'origine. Ensuite, il faut vous rendre au commissariat (le plus proche du lieu du vol) pour en faire la déclaration. La police vous remettra un document vous permettant de circuler sur le territoire et qui remplacera temporairement vos papiers d'identité. Certaines banques, quand vous prenez la carte bancaire, vous assurent contre le vol. Renseignez-vous ! Il faudra passer à la banque pour demander de nouveaux moyens de paiement et prendre contact avec votre ambassade pour vos papiers d'identité.*

Logement

Il est très difficile de se loger en région parisienne. Les logements destinés aux étudiants sont peu nombreux et chers. Il existe principalement deux façons de se loger lorsqu'on n'a pas la chance d'être aidé par de la famille ou des amis sur place :

- la chambre en résidence (universitaire ^{BVE}, étudiante ^{BVE}, locative...)
- la chambre ou le studio chez un propriétaire privé.

Il ne faut pas hésiter à faire des demandes de logement dès le mois d'avril précédant la rentrée.

Attention, tous les organismes ou personnes qui louent une chambre exigent un garant, c'est-à-dire une personne disposant de revenus suffisants pour payer le loyer si l'élève n'y arrive pas lui-même. Ce garant doit résider sur le territoire français et y payer des impôts. Certains organismes pourront également vous demander une caution ou un dépôt

En arrivant en France

de garantie : il s'agit de verser de l'argent pour servir de garantie (ex. : pour un logement, l'équivalent d'un loyer d'avance)..

En savoir plus sur les démarches, votre budget, les documents demandés : www.adele.org/public/static/choisir.php

En savoir plus sur le lexique de l'immobilier : www.adele.org/public/static/dico.php

À l'arrivée, hôtels proches de l'École

En attendant de prendre tous les contacts nécessaires pour trouver votre logement définitif, vous pouvez rester quelques jours à l'hôtel près de l'École des Ponts ParisTech :

- **Hôtel Formule 1** (500 m de l'École) : environ 37 euros la nuit
boulevard du Rû de Nesle - 93160 Noisy-le-Grand
Tél. : 33 (0)8 91 70 52 95 - www.accorhotels.com
- **Hôtel Ibis** (200 m de l'École) : de 39 à 66 euros la nuit
boulevard Newton - 77420 Champs-sur-Marne
Tél. : 33 (0)1 64 68 00 83 - www.accorhotels.com et http://www.ibishotel.com/ibis/fichehotel/fr/ibi/1414/fiche_hotel.shtml

logement définitif, vous pouvez rester quelques jours à l'hôtel près de l'École des Ponts ParisTech :

- **Hôtel Formule 1** (500 m de l'École) : environ 37 euros la nuit
boulevard du Rû de Nesle - 93160 Noisy-le-Grand
Tél. : 33 (0)8 91 70 52 95 - www.accorhotels.com
- **Hôtel Ibis** (200 m de l'École) : de 39 à 66 euros la nuit
boulevard Newton - 77420 Champs-sur-Marne
Tél. : 33 (0)1 64 68 00 83 - www.accorhotels.com et www.ibishotel.com/ibis/fichehotel/fr/ibi/1414/fiche_hotel.shtml

Résidences en partenariat avec l'École

Contactez le BVE pour demander la réservation d'un logement dans l'une des résidences avec lesquelles l'École a un partenariat. Les places ne sont pas assurées, l'attribution est fonction du statut de l'élève.


Afin de permettre aux nouveaux élèves étrangers de s'installer dès leur arrivée en France, les élèves qui partent doivent libérer leur chambre le 23 août au plus tard (même si leurs PFE, stages, etc. finissent plus tard).

NB. : Les gérants des résidences ne sont pas habilités à choisir les dates d'entrée ou sortie.

Courriel : accueil-vie-etudiante@enpc.fr

Tél. : 33 (0)1 64 15 34 25 ou 33 (0)1 64 15 34 35 10 ou 33 (0)1 64 15 39 42

► Pour plus d'informations : www.enpc.fr/fr/campus/logement/intro.htm

- **Résidence Perronet** 
23-25 avenue Ampère - 77420 Champs-sur-Marne
Accès : RER A station « Noisy-Champs »
La résidence date de 1994. Elle possède une laverie et un parking souterrain. La surface des chambres va de 9 m² à 22 m². Les logements sont meublés et équipés d'une kitchenette,

En arrivant en France



d'une salle d'eau avec douche, de toilettes, d'une prise de téléphone, d'une prise de télévision. Les draps, les couvertures et la vaisselle ne sont pas fournis. Une hôtesse d'accueil est à votre disposition.

Prix : environ 500 à 600 euros par mois, avec possibilité d'une Aide personnalisée au logement (APL).

- **Résidence Meunier** ^{BVE}

9 bis boulevard Copernic - 77420 Champs-sur-Marne

Accès : RER A station « Noisy-Champs »

La résidence date de 1996. Les logements sont meublés et équipés d'une kitchenette, d'une salle d'eau avec douche, de toilettes, du téléphone (pour téléphoner il faut prendre un abonnement) et d'une prise de télévision. Les draps, les couvertures et la vaisselle sont fournis. Attention : il n'y a pas de lampe de bureau. La résidence possède un jardin et une laverie. Un gardien est à votre disposition. La résidence organise la demande d'Aide personnalisée au logement (APL).

Prix : pour une chambre double : 330 à 390 euros par mois et par personne, possibilité d'APL. Pour une chambre simple : 579 euros par mois, possibilité d'APL.

- **Résidence CROUS Montesquieu** ^{BVE}

7-7 bis boulevard Copernic - 77420 Champs-sur-Marne

Accès : RER A station « Noisy-Champs »

L'École des Ponts ParisTech dispose de dix chambres. Le loyer est de 326 euros.

- **Résidence CROUS de Torcy** ^{BVE}

20/22/24 promenade du Belvédère - 77200 Torcy

Accès : RER A station « Torcy »

L'École des Ponts ParisTech dispose de dix chambres. Le loyer est de 432 euros.

- **Résidence CROUS de Lognes** ^{BVE}

ZAC du Village - 26/28/30 rue du Bouquet - 77185 Lognes

Accès : RER A station « Lognes »

L'École des Ponts ParisTech dispose de dix chambres. Le loyer est de 374 euros.

- **Maison des Mines** ^{BVE}

270 rue Saint-Jacques - 75005 Paris

Tél. : 33 (0)1 43 54 77 25 - Fax : 33 (0)1 43 54 73 33

www.maisondesmines.com

Accès : RER B station « Luxembourg »

La Maison des Mines date des années 1930. Douches et toilettes à l'étage. Il y a une laverie et des séchoirs. Chaque chambre binômée (pour deux personnes) est équipée d'une mini-cuisine avec réfrigérateur et lavabo. Vaisselle et plaque électrique non fournies. Les fours micro-ondes et les plaques électriques se trouvent à l'étage.

Prix : chambre binômée, environ 250 euros par mois et par personne.

- **Cité universitaire internationale de Paris (CIUP)** ^{BVE}

Boulevard Jourdan - 75014 Paris

Tél. : 33 (0)1 44 16 64 00 - www.ciup.fr

Accès : RER B station « Cité universitaire »

L'École des Ponts ParisTech dispose de douze places réparties entre la Maison de Norvège et le Collège néerlandais.

Prix des chambres : environ 350 euros, sans APL.

En arrivant en France

Résidences universitaires

Les résidences universitaires de Paris et sa banlieue demandent des garanties de ressources financières pour accepter les étudiants. La sélection des candidats au logement se fait sur dossier et les boursiers sont prioritaires. Les demandes de dossier pour trouver une chambre en résidence universitaire se font à partir du mois de juillet, c'est-à-dire le plus souvent avant de savoir si on est admis à suivre la formation d'ingénieur.

Autres résidences étudiantes (par vous-même)

• Relais « Brèche-au-Loup »

62 rue du 11-novembre - 93330 Neuilly-sur-Marne

Tél. : 33 (0)1 43 08 26 30 - <http://residence.rbl.free.fr>

Accès : à 6 km de l'École des Ponts ParisTech, proche du RER A station « Neuilly-Plaisance »

Descriptif : dix-sept chambres et studios meublés et équipés loués au mois.

Prix : de 275 à 370 euros par mois

Sites web à consulter

Pour des logements en résidences

www.adele.org

www.lamy-residences.fr/

www.icade-immobilier.com/residence-services-etudiant.html?redir=1

www.campusfrance.org/fr/a-etudier/sejour01-21.htm

www.univ-paris-diderot.fr/comm/logement.htm

Pour des foyers d'étudiants situés dans Paris

www.pariserve.tm.fr

www.cnous.fr

www.crous-paris.fr

www.crous-creteil.fr

www.aljt.com/index.php4

www.fiap.asso.fr

Pour des appartements

www.avendrealouer.fr

www.easycoloc.com

www.campusfrance.org/fr/a-etudier/sejour01-22.htm

Pour un hébergement en famille

France Accomodation Et Culture : www.fac-paris.com

Chambre ou studio chez un propriétaire privé (par vous-même)

Pour vous loger chez un propriétaire privé, on vous demandera :

- soit de fournir des garanties financières et en particulier : un avis d'imposition, trois bulletins de salaire (les vôtres ou ceux d'un ami ou d'un parent résidant en France qui se portera caution simple ou garant), une caution bancaire et familiale ;

En arrivant en France



- soit de payer deux mois de loyer « **caution** » dès votre entrée dans le logement.

Muni de ces papiers, vous pouvez :

- soit vous inscrire dans une agence immobilière (pour vous aider à chercher, compter un loyer pour le paiement des frais d'agence)
- soit acheter le journal et téléphoner aux propriétaires qui louent leur appartement.

L'École des Ponts ParisTech est en contact avec quelques propriétaires privés près de l'École, qui ont l'habitude de proposer chaque année des chambres à des étudiants (petites annonces). Lors de la location, il est obligatoire de souscrire une assurance auprès d'une mutuelle étudiante ou d'une compagnie de votre choix.

► Pour en savoir plus : www.cidj.com/DesktopRubrique.aspx?tabid=429

Aide au logement étudiant (ALE)

Si vous résidez plus de six mois en France, vous pouvez bénéficier de l'aide au logement étudiant (ALE) déductible de votre loyer, sous certaines conditions : il faut payer un loyer et le logement doit être conventionné.

NB. : Si le logement n'est pas conventionné, vous pouvez bénéficier de l'aide personnalisée au logement (APL).

Montant

Le montant de l'aide dépend de nombreux facteurs (ressources, situation familiale, nature du logement, lieu de résidence, loyer). Il peut aller de 50 euros à 150 euros par mois selon votre niveau de revenu. Il faut compter deux à trois mois entre le moment où on fait la demande et le versement des premières aides.

L'aide est versée chaque mois à votre propriétaire. Son montant est déduit directement de votre loyer. Elle est révisée au moins une fois par an. Tout changement de situation peut entraîner un nouveau calcul à la hausse ou à la baisse.

Démarches

Sur le site web <https://www.caf.fr/wps/portal/> (cliquez sur « étudiant ») vous devez remplir en ligne un formulaire d'aide au logement puis l'imprimer. Il vous permettra aussi d'avoir l'adresse de la Caisse d'allocations familiales (CAF) la plus proche de chez vous.

Si vous habitez à Champs-sur-Marne

CAF de Seine-et-Marne

77024 Melun Cedex

Tél. : 33 (0) 820 25 77 10 - www.caf.fr/wps/portal/votrecaf/771

Si vous habitez dans le V^e arrondissement de Paris

CAF

19 rue de Pot-de-Fer- 75005 Paris

Tél. : 33 (0) 820 25 75 10 - www.caf.fr/wps/portal/votrecaf/751

Conseil


Conseil des anciens

Dès votre arrivée dans votre logement, faites faire une copie de vos clefs (en français : « **un double des clefs** »).

Pour bénéficier de l'APL, on vous demandera un papier important : **l'attestation de naissance** (ne l'oubliez pas !).

En arrivant en France


Restauration

Les étudiants qui payent des frais de scolarité à l'École des Ponts ParisTech bénéficient d'une carte de restauration de l'École . Ils disposent d'une aide financière pour déjeuner.

Restaurant de l'École

Le restaurant de l'École des Ponts ParisTech est ouvert de 11 h 30 à 14 h. La carte de restaurant est commandée pour chaque étudiant inscrit à l'École des Ponts ParisTech. Elle est à demander à la caisse du restaurant, la 1^{re} fois vous allez déjeuner. Cette carte est également valable à la cafétéria. Prévoir un minimum de 10 euros pour l'approvisionnement.

Restaurants universitaires (R.U.)

La carte d'étudiant de l'École des Ponts ParisTech  donne accès à tous les restaurants universitaires. Vous pouvez manger au R.U. du CROUS qui se trouve juste à côté de l'École (carnet de dix tickets : environ 30 euros).

Attention : le soir et le week-end, le CROUS et le restaurant de l'École sont fermés. En revanche, l'École supérieure d'ingénieurs en électronique et électrotechnique (ESIEE) (www.esiee.fr), autre école d'ingénieurs, propose un service de restaurant le soir entre 18 h 30 et 19 h 30.

Les restaurants CROUS sont aussi présents dans tout Paris, pour plus d'informations : www.parisinfo.com/restaurants-paris/restos-u/

Faire ses courses

Vous pouvez manger un sandwich ou bien aller au restaurant, Champs-sur-Marne disposant de quelques lieux pour se restaurer, notamment sur le boulevard Ampère.

À titre d'exemples, quelques tarifs de restauration

<i>sandwich</i>	2,50 à 5 euros
<i>restaurant à l'École</i>	3 ou 4 euros
<i>fast food</i>	4 à 8 euros
<i>restaurant</i>	12 à 25 euros
<i>café</i>	1,80 euros
<i>thé</i>	2,50 euros
<i>soda</i>	3 euros
<i>eau minérale</i>	3 euros
<i>bière</i>	4 euros

À Champs-sur-Marne

Super U - Quartier du Champy - 77420 Champs-sur-Marne

accès : RER A station « Noisy-Champs », suivre la sortie « quartier du Champy » ;

Centre Commercial Les Arcades

accès : RER A station « Noisy-le-Grand », ne sortez pas de la station de RER et choisissez la

En arrivant en France



sortie qui indique « Centre commercial ». Vous y trouverez un supermarché, une pharmacie, des boutiques, un cinéma, des restaurants, etc. ;

• **Le marché** a lieu le samedi matin, place du Bois-de-Grâce - 77420 Champs-sur-Marne
accès : bus 213 - direction « gare de Chelles/Gournay » - arrêt « Bois de Grâce ».

Près de la Maison des Mines

ED - 37 rue Lacépède - 75005 Paris

Champion - 34 rue Monge - 75005 Paris

Franprix - 82 rue Mouffetard - 75005 Paris

vocabulaire Vocabulaire pour aller au café :

boissons chaudes

Un café serré	« il caffè italiano » un café très fort
Un café ou un espresso	un café fort
Un allongé	un café avec un peu plus d'eau
Une noisette	un café avec un peu de lait
Un déca ou décaféiné	un café sans caféine
Un crème (petit ou grand)	un café « au lait » mais avec de la mousse
Un thé nature	

Boissons rafraîchissantes

Une limonade	boisson gazeuse sucrée
Un diabolo (menthe, grenadine...)	limonade avec du sirop
Un Perrier	eau minérale gazeuse
Un Orangina	boisson gazeuse à la pulpe d'orange
Un Coca	Coca-Cola
Un jus d'orange, d'ananas...	jus de fruit en bouteille
Une pression	une bière servie dans un verre



En arrivant à l'École



Localisation et accès

Coût et financement des études

Calendrier scolaire

Contacts

La bibliothèque Lesage

Vie associative

En arrivant à l'École

Localisation et accès

Il est nécessaire d'arriver un jour de la semaine (du lundi au vendredi) : les transports seront plus nombreux et vous pourrez immédiatement rencontrer certains interlocuteurs et effectuer vos premières démarches. Les résidences de Champs-sur-Marne ne sont pas accessibles le dimanche. Si toutefois vous arrivez un dimanche et êtes logé à la résidence Meunier à Champs-sur-Marne, pensez à prendre contact avec quelqu'un qui, déjà sur place, puisse prendre pour vous les clefs de votre logement.

Arriver à l'École par les transports publics

Les transports publics de la région parisienne sont le moyen le plus sûr et le plus économique pour se déplacer. D'une gare ou d'un aéroport, il est vivement conseillé d'utiliser les bus, métro et RER pour venir à l'École.

Par le RER

L'École des Ponts ParisTech est à 5 mn à pied de la station « Noisy-Champs » du RER. C'est la solution la plus rapide et la moins chère en venant de Paris.

• **ligne A** : direction « Marne-la-Vallée / Chessy »,
arrêt « Noisy-Champs », sortie « 3 - Cité Descartes »

• **ligne E** : direction « Tournan » (depuis la gare du Nord ou depuis la Gare de l'Est / Magenta)
arrêt « Val-de-Fontenay », puis
RER A direction « Marne-la-Vallée / Chessy »
arrêt « Noisy-Champs » sortie « 3 - Cité Descartes »

Par le train

Depuis l'aéroport « Roissy-Charles de Gaulle » (solution plus chère)
TGV jusqu'à la gare de « Marne-la-Vallée »
RER A direction « Paris »
arrêt à « Noisy-Champs » sortie « 3 - Cité Descartes »

En arrivant à la station « Noisy-Champs », montez les escaliers et sortez de la gare par la droite. Passez devant le Centre courrier postal, prenez l'avenue Ampère, passez devant la boulangerie et quelques restaurants. Après l'auto-école, prenez l'allée Y.- Gagarine à gauche. Continuez tout droit, passez devant le CROUS, traversez la rue. Vous arriverez très vite devant un petit portail. Entrez, vous êtes arrivé.

En voiture

En venant de Paris,
autoroute A4, direction « Metz - Nancy »
sortie « Champs-sur-Marne - Cité Descartes » (à gauche à la sortie)

En venant de province,
autoroute A4, direction « Paris »
sortie « Marne-la-Vallée - Val Maubuée centre » puis direction « Marne-la-Vallée - Cité Descartes »

En arrivant à l'École



témoignage

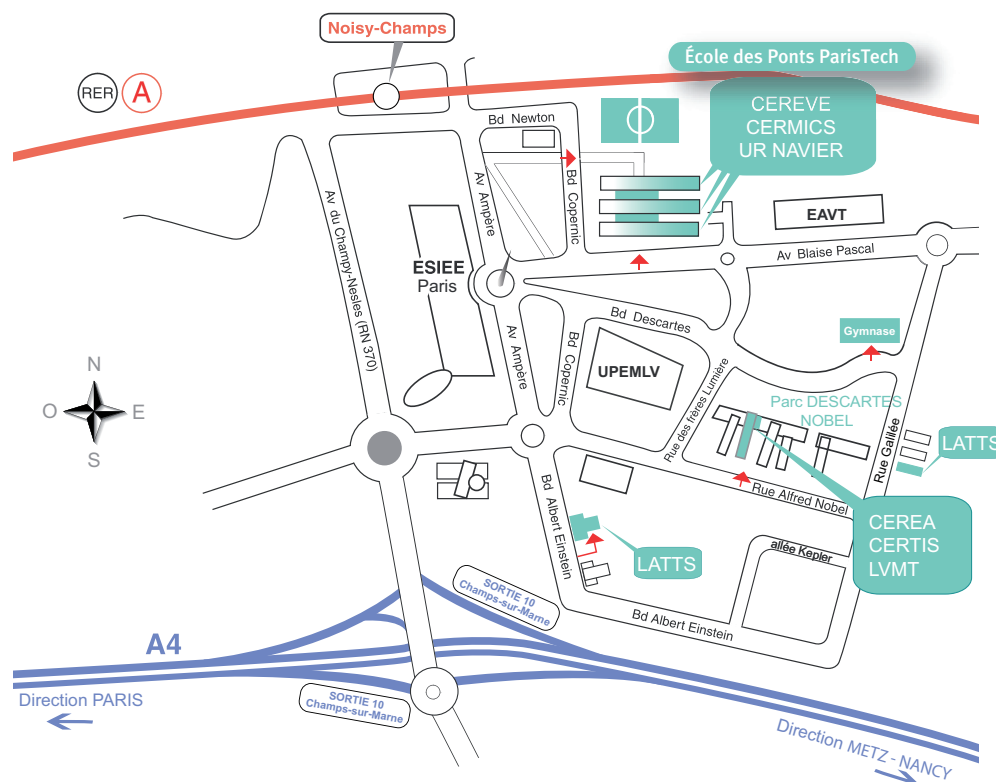
N'ayez pas peur ! Je me rappelle mon incertitude avant de partir : comment sera ma vie à Paris ? Comment sera ma vie à l'École ? Une fois arrivée, l'incertitude a commencé à s'affaiblir et la curiosité m'a peu à peu gagnée.

Les premières semaines, j'ai eu la possibilité de suivre un cours de français qui a été fondamental pour améliorer mon niveau de base en langue et pour connaître les habitudes, les usages des Français et comment se sortir de nombreuses situations. Tout le personnel de l'École est disponible et efficace, tout le monde est cordial et gentil. Dehors, ce n'est pas tout à fait vrai parce que les gens ne sont pas aussi disponibles pour comprendre et pour se faire comprendre, mais une fois que vous aurez saisi la façon de communiquer, ce sera plus facile.

Elisa Torti, élève stagiaire 05-06, Università di Genova (Italie)

La Cité Descartes

6 et 8 avenue Blaise-Pascal - Cité Descartes - Champs-sur-Marne
77455 Marne-la-Vallée cedex 2 - Tél. : 33 (0)1 64 15 30 00



Depuis 1997, l'École des Ponts ParisTech est installée sur le site de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, à la Cité Descartes, pôle scientifique et technologie de l'Est parisien, dans un bâtiment conçu par les architectes Chaix et Morel qu'elle occupe avec l'École nationale des sciences géographiques (ENSG).

En arrivant à l'École

Les atouts majeurs de La Cité Descartes

- la proximité de grandes Écoles et de l'université : la proximité d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche associés au sein du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Université Paris-Est favorise l'accroissement des coopérations, des partenariats, et des ouvertures européennes et internationales ;
- la proximité de Paris : accessible en RER ou par l'autoroute A4, la Cité Descartes est à 30 minutes du centre de Paris ;
- la proximité d'infrastructures locales : la Cité Descartes offre également la proximité d'infrastructures locales dans tous les domaines (sportif, artistique, culturel, associatif, activités commerciales, hôtellerie...).

Sont implantés à la Cité Descartes :

- l'enseignement : formations d'ingénieur (1^{ère}, 2^e et 3^e années), formations spécialisées (masters et mastères spécialisés) et études doctorales ;
- les laboratoires de recherche sauf Paris-Jourdan sciences économiques (PSE), situé à Paris ;
- le service documentaire ;
- la direction de l'École ;
- les directions de l'enseignement, de la recherche, du développement, des relations internationales ;
- les services fonctionnels (secrétariat général, direction de la communication, direction des systèmes d'information).


L'École des Ponts ParisTech conserve néanmoins à la Maison des Ponts, 15 rue de la Fontaine-au-Roi, à Paris dans le XI^e arrondissement un certain nombre d'activités telles que la formation continue, le MBA et Ponts Alliance, l'association des anciens élèves.

Le plan de l'École

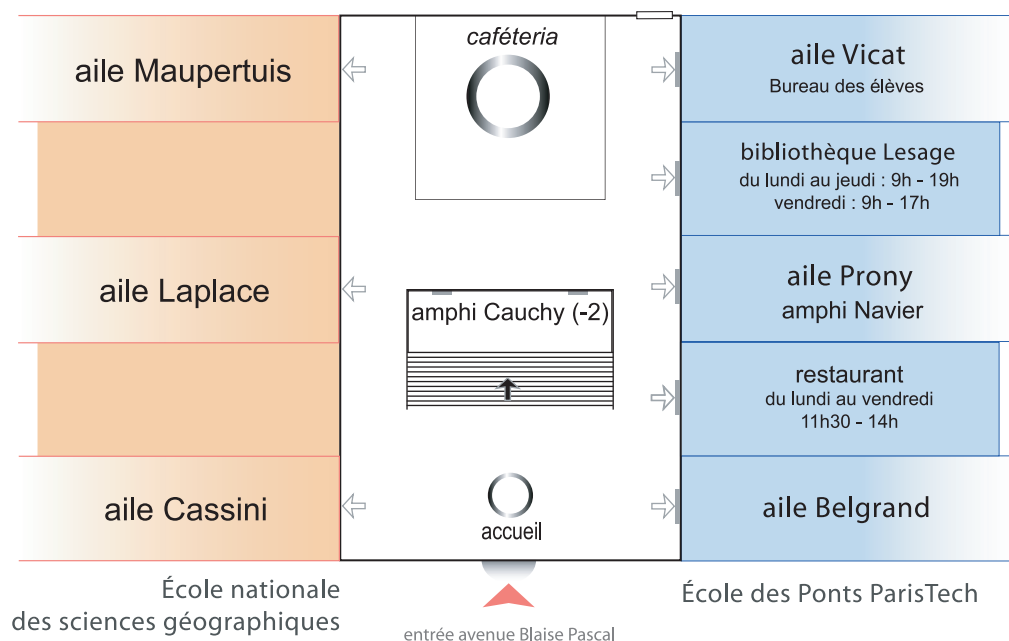
L'École des Ponts ParisTech partage le bâtiment avec une autre école : l'École nationale des sciences géographiques (ENSG). L'École des Ponts ParisTech est composée de trois parties que l'on appelle des « ailes » : aile **Vicat**, aile **Prony** et aile **Belgrand**. Elle dispose également d'un autre bâtiment, dans une autre partie de la Cité Descartes, appelé « Nobel ».

Pour aller en classe, on vous donnera un numéro de salle. Ce numéro est toujours suivi de la première lettre de l'aile dans laquelle la salle se trouve (B, P, V). À titre d'exemple, vous avez cours de « Mécanique des structures » en B 223 = aile Belgrand, 2^e étage, salle 223.

L'École des Ponts ParisTech compte deux amphithéâtres : Cauchy et Navier.

L'École est ouverte en accès libre de 7 h 30 à 19 h 30. Pour y accéder, votre carte d'étudiant  (que l'on vous remettra à l'inscription administrative) suffit, 7 jours sur 7, de 7 h à 23 h.

En arrivant à l'École



Coût et financement des études

Les élèves doivent, quelques jours avant la rentrée, s'acquitter des droits d'inscriptions et des frais de scolarité.

Droits d'inscription BVE

Ils permettent d'assister aux cours et d'être inscrit comme élève. Ils s'élèvent à 550 euros pour les élèves ingénieurs. Exonération pour :

- les élèves en formation au diplôme (EFD) déjà inscrits dans leur université d'origine et les élèves stagiaires d'universités ayant passé une convention avec l'École ;
- les élèves boursiers d'un organisme tiers qui prenne en charge les droits d'inscription (il faut fournir une attestation le prouvant) mais pas les boursiers de l'école (la « compensation » pour les droits d'inscriptions est déjà prise en compte dans le calcul de la bourse)

Frais de scolarité BVE

Ils sont obligatoires et donnent accès aux services suivants : photocopiés et prêt de livres des cours suivis, accès à la bibliothèque et à la salle informatique (ordinateurs, Internet, courriel). Ils s'élèvent à :

- 610 euros pour les ingénieurs-élèves, les élèves ingénieurs, les EFD en scolarité à l'École et les élèves stagiaires en scolarité supérieure à six mois ;
- 215 euros pour les ingénieurs-élèves, les élèves ingénieurs en stage long ou en 3e année extérieure à l'École, les élèves stagiaires en scolarité inférieure à six mois.
- Exonération pour les ressortissants des ex-pays de l'Est et pour les élèves stagiaires d'universités ayant passé une convention avec l'École.

En arrivant à l'École

Financement des études

L'École des Ponts ParisTech ne délivre pas de bourses pour les élèves stagiaires ; pour les élèves en formation au diplôme (EFD), les bourses ne sont accordées que selon de stricts critères sociaux. Il faut donc préparer votre budget et votre financement avant de quitter votre pays d'origine :

- Vous pouvez demander conseil à l'attaché culturel ou scientifique de l'ambassade de France de votre pays et aux Agences universitaires pour la Francophonie régionales (AUF - www.auf.org).
- Vous pouvez prendre contact avec des entreprises françaises qui peuvent accepter de vous financer tout au long de vos études.
- Des moyens de financer les études peuvent aussi être obtenus auprès des organismes bancaires (les contacter afin de négocier un prêt), des régions ou du ministère de l'Éducation supérieur de votre pays.

Calendrier scolaire

Jours fériés en France

Le calendrier français compte onze jours de repos dits « fériés ».

Jours fériés à date fixe

1 ^{er} janvier	Jour de l'An
1 ^{er} mai	Fête du travail
8 mai	Victoire de 1945
14 juillet	Fête nationale
15 août	Assomption
1 ^{er} novembre	Toussaint
11 novembre	Armistice de 1918
25 décembre	Noël

Fêtes religieuses à date variable

le lundi de Pâques (5 avril 2010, 25 avril 2011)

le jeudi de l'Ascension (13 mai 2010, 12 mai 2011)

Vacances scolaires

La vie des Français s'organise aussi autour des vacances des enfants, dont les dates sont indiquées sur les calendriers. Le gouvernement a fixé trois grandes zones de vacances, nommées A, B et C. La région de Paris se situe en zone C. Les élèves de l'École des Ponts ParisTech bénéficient d'une partie des vacances scolaires des enfants. Les dates de vacances pour les élèves à l'École des Ponts ParisTech sont :

- Toussaint : généralement pour la fin octobre (1 semaine) ;
- Noël : fin décembre - début janvier (2 semaines) ;
- hiver : mi-février (1 semaine) ;
- printemps : mi-avril (1 semaine) ;
- fin de l'année scolaire : fin juin.

En arrivant à l'École



Conseil *Conseil des anciens*
Pensez à prendre vos billets d'avion, de train... à l'avance si vous voulez rentrer chez vous pendant les vacances. Vous gagnerez beaucoup d'argent. Deux sites recommandés pour les réservations : www.opodo.fr, www.fr.lastminute.com

Calendrier scolaire de la formation d'ingénieur

Les cours sont organisés en semestres. Le premier semestre est précédé de quatre semaines de séminaires d'ouverture. Les élèves stagiaires ne peuvent pas suivre ces séminaires.

Rentrée des élèves en formation au diplôme (EFD)

- accueil : fin août - début septembre ;
- évaluation de français : 1^{ère} semaine de septembre ;
- inscriptions administratives : tout le mois de septembre ;
- inscriptions pédagogiques, tous les mardis et jeudis après-midi dans les départements.
- séminaire de préparation aux études d'ingénieur en français (SPEIF) en fonction des résultats à l'évaluation de français trois ou quatre semaines en septembre / octobre. Horaires : lundi, mercredi et jeudi de 9 h à 16 h, mardi et vendredi de 9 h à 12 h ; Nombre d'heures totales : 60 h.

Rentrée des élèves stagiaires (ES)

- accueil : 1^{ère} semaine de septembre ;
- évaluation de français : 1^{ère} semaine de septembre ;
- inscriptions administratives : tout le mois de septembre ;
- inscriptions pédagogiques : tous les mardis et jeudis après-midi dans les départements.
- séminaire de préparation aux études d'ingénieur en français (SPEIF) : 3 semaines en septembre - octobre. Horaires : lundi, mercredi et jeudi de 9 h à 16 h, mardi et vendredi de 9 h à 12 h. Nombre d'heures total : 60 h.

Organisation de l'année pour les ES et les EFD

Un livret, intitulé « programme des enseignements », explique l'organisation de l'année scolaire. Il est disponible à l'adresse suivante :

www.enpc.fr/fr/formations/ingenieur/curs_dates.htm?sr=5

N'oubliez pas de demander la version papier de ce document à votre arrivée dans votre département de rattachement.

Organisation *Horaires et validation des cours*
Les cours scientifiques commencent en général à 8 h 30 et se terminent à 18 h 30. Les mardis et jeudis après-midi sont réservés pour le sport ou les cours de langues.
Vous allez étudier dans une École. Le système est donc différent de l'université. Les absences ne sont pas autorisées. La validation prend la forme du contrôle continu, c'est-à-dire que vous serez évalué régulièrement dans les cours (devoirs, exposés, projets, etc.). Contrairement au système universitaire, il n'y a pas de semaine consacrée

En arrivant à l'École

Organisation

aux examens. Quand vous passez des examens, vous continuez à avoir cours dans les autres matières.

Faire des photocopies

Vous n'avez pas réussi à prendre des notes pendant le cours, mais votre voisin a réussi et vous voulez photocopier les siennes ?

- près de l'École : si vous êtes adhérent au BDE, vous obtiendrez dès votre inscription, et gratuitement, une carte de 50 photocopies. Vous pourrez les faire dans le local du BDE car il y a une photocopieuse. Vous pourrez également acheter une carte de 100 photocopies pour 4 euros.

- à Paris : dans les quartiers où se trouvent des universités, vous trouverez toujours des boutiques qui proposent ces services.

Contacts à l'École

Accueil des élèves en formation au diplôme et des stagiaires étrangers

Direction des relations internationales (DRI) - bureau B 213

Enseignante / chargée de mission : Isabelle Salengros-Iguenane

isabelle.salengros@enpc.fr - Tél. : 33 (0)1 64 15 35 04 - Fax : 33(0)1 64 15 39 2

Inscriptions administratives BVE

Le Bureau de la vie étudiante (BVE) a pour mission de traiter les questions d'ordre administratif relatives aux élèves : inscriptions, couverture sociale, assurances, logement, bourses, titres de séjours...

Il se situe dans l'aile Vicat au deuxième étage : V 226.

Il est ouvert de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h tous les jours.

Sandrine Guillerm : responsable du BVE

sandrine.guillerm@enpc.fr - Tél. : +33 (0)1 64 15 35 10

Patricia Piat : gestionnaire des inscriptions (protection sociale des étudiants et logement)

patricia.piat@enpc.fr - Tél. : +33 (0)1 64 15 34 25

Nathalie Quelleu : gestionnaire des inscriptions (titre de séjour pour les départements 77 et 75)

nathalie.quelleu@enpc.fr - Tél. : +33 (0)1 64 15 39 42

Plus d'informations : www.enpc.fr/fr/campus/scolarite/modalites.htm

Cours de langue

Section de français - bureau B 213

Responsable : Danielle Jirkovsky

danielle.jirkovsky@mail.enpc.fr - Tél. 33 (0)1 64 15 39 25



La bibliothèque Lesage

Au cœur de l'École, la bibliothèque Lesage est un lieu d'information, de travail, de convivialité et de culture. Service dédié aux élèves, la bibliothèque a pour mission de faciliter l'accès aux savoirs. Elle accompagne les élèves tout au long de leur parcours de formation.

Les ressources documentaires

La bibliothèque dispose d'un fonds documentaire pluridisciplinaire de 90 000 documents empruntables, dont un grand nombre en libre accès direct.

Livres, travaux d'élèves, cours sont complétés par près de 500 titres de périodiques imprimés.

Les ressources documentaires couvrent les thématiques suivantes :

- Ville, environnement, transport
- Génie civil et construction
- Génie mécanique et matériaux
- Ingénierie mathématique et informatique
- Génie industriel
- Économie, gestion, finance
- Sciences humaines
- Apprentissage des langues

Mais aussi ...

Les bibliothèques de laboratoire

Autour de la bibliothèque Lesage, le service documentaire de l'École anime également neuf bibliothèques de laboratoires destinées aux chercheurs.

La mémoire de l'École des Ponts ParisTech

Par ailleurs, le service assure une mission de préservation et la valorisation de la mémoire de l'École au travers de son fonds ancien (80 000 documents imprimés, manuscrits, photographies, cours, cartes et plans antérieurs à 1945).

La bibliothèque numérique

La bibliothèque offre sur le campus un accès direct à une bibliothèque numérique équivalente à 5 000 titres de périodiques électroniques (Science Direct, Springerlink, ACSE, ...).

Huit bases de données de référence dans les domaines scientifiques techniques et économiques sont consultables sur le réseau intranet du campus (Compendex, Econlit, MathSciNet, Kompass, Factiva, Web of Science...).

Une collection de *e-books* en informatique, Safari, est proposée aux élèves.

Les espaces de travail et de services

Espace de travail et de consultation, la bibliothèque offre 103 places assises et un accès large au réseau Internet *via* le Wifi.

En arrivant à l'École

La bibliothèque est ouverte d'octobre à juin, du lundi au jeudi de 9 h à 19 h et le vendredi de 9 h à 17 h ; en septembre et juillet, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Un accueil de qualité délivre conseils et orientation documentaire.

L'équipe de la bibliothèque assure à la demande formations à la recherche d'information et à l'information scientifique et technique.

Des services spécifiques sont proposés aux élèves étrangers :

- **un kiosque de presse internationale** pour se tenir informé de l'actualité,
- **des ressources multimédia** pour l'apprentissage des langues et la découverte de la culture française et européenne.

Copieur, imprimante et de nombreux postes informatiques sont à la disposition des étudiants.

Un service de prêt de documents et des possibilités de prêt entre bibliothèques sont offerts.

La bibliothèque sur le web

Toutes les informations utiles sur la bibliothèque Lesage et son fonctionnement sont présentées sur le site de l'École www.enpc.fr/fr/documentation

Accès aux ressources

- Le catalogue de l'École des Ponts ParisTech (accès internet) : http://lib.enpc.fr/loris_internet/jsp/system/win_main.jsp
- Les bases de données et les périodiques électroniques (accès intranet) : www.enpc.fr/fr/documentation/doc_electronique/bases_donnees_scientifiques.htm?sr=2
- Nous contacter

Accueil : renseignements, orientation et aide à la recherche
bibliotheque.doc@enpc.fr tél 01 64 15 34 70

Et notre blog pour mieux partager l'information :
<http://servicedoc.enpc.fr/>

Vie associative

Il n'est pas possible de lister toutes les associations de l'École. C'est pourquoi, après la lecture de cette partie, nous vous conseillons de vous rendre également sur la page Internet suivante : www.enpc.fr/fr/campus/associations/vie_asso.htm

Vous trouverez des informations utiles sur les nombreuses associations à votre disposition.

Le BDE (Bureau des élèves)

L'association se trouve en V 021 (rez-de-chaussée, aile Vicat) et est composée de dix personnes. Un élève est responsable des étrangers. Vous pourrez contacter le BDE avant ou dès votre arrivée : <http://bde.enpc.org/> .

Attention : le responsable change tous les ans en février.

En arrivant à l'École



Le rôle du BDE

- gérer les clubs de l'École : club cuisine (EP3C), pétanque, photo, route de la soie, théâtre, tournage, astronomie, biologie (club de bière), œnologie, jeux de société, jeux en réseau, etc. ;
- organiser des voyages à but culturel ;
- faire le lien entre les entreprises et les élèves ;
- simplifier l'existence des élèves à l'École : photocopies, journaux à prix réduits, offres de stages, places de théâtre... ;
- organiser les fêtes étudiantes internes à l'École ;
- organiser le placement dans les chambres au sein des résidences de l'École (attention, seul le BVE peut vous aider à réserver une chambre).

Pour bénéficier des avantages cités ci-dessus, il vous sera demandé une cotisation (prix à titre indicatif) :

- un an de cotisation : 45 euros ;
- trois ans de cotisation : 120 euros.

Si vous restez uniquement un semestre ou deux ans, vous pourrez avoir un prix correspondant à la durée de votre séjour. Cette cotisation vous permettra d'obtenir votre carte de photocopies gratuitement (cf. partie 3.3 « vie quotidienne dans les cours »).

Comment s'inscrire ?

Vous pouvez venir aux horaires d'ouverture : le BDE est ouvert tous les jours pendant les pauses (matin, midi et après-midi). N'hésitez pas à vous rendre sur le site Internet du BDE : <http://bde.enpc.org/>

Le Bureau des sports (BDS)

Le BDS, situé en V 004 (rez-de-chaussée, aile Vicat), est composé de sept personnes. Ouvert à tous les élèves, il permet de faire du sport et d'accéder aux équipements sportifs de l'École.

Le rôle du BDS

- proposer de nombreuses activités sportives : tennis, basket, équitation, escalade, football... ;
- organiser des week-ends sportifs : équitation, ski, VTT, raft... ;
- gérer les modules de sport de la formation d'ingénieur.
- Pour bénéficier de ces services, il est demandé une cotisation annuelle de 40 euros.

Comment s'inscrire ?

- au 1^{er} semestre, jusqu'à la mi-octobre.
- au 2^e semestre, inscriptions dans les deux semaines qui suivent l'arrivée à l'École.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10 h à 10 h 30 et de 12 h à 14 h.

En arrivant à l'École

Témoignage *Mon année à Paris a été une année pleine d'activités et de rencontres. Je suis sûre que je ne l'oublierai jamais. Même si mon but était de venir en France pour connaître des Français, j'ai en plus rencontré un ensemble de personnes extrêmement diversifiées, quant à la nationalité et à l'histoire. J'ai appris à comprendre les gens et à me socialiser avec des cultures différentes. L'École des Ponts ParisTech est une école vraiment différente de ce que je connais de mon pays et, oui, quelques fois c'était dur de s'adapter mais je ne suis pas venue ici pour découvrir ce que je connaissais déjà. Après dix mois je me sens tout à fait à l'aise et je sais comment la vie étudiante se passe ici et je peux même me débrouiller avec les élèves français.*

Anna Lind, élève stagiaire 05-06, Chalmers University (Suède)

Une année en France



Sécurité sociale

Mutuelle

Responsabilité civile

Visite médicale

Téléphone

Poste

Transports publics

Sorties

Une année en France

Sécurité sociale

Qu'est-ce que la Sécurité sociale ?

Lors de votre inscription au Bureau de la vie étudiante (BVE), vous devrez justifier d'une couverture sociale valable en France. En France, l'inscription à la Sécurité sociale (on dit aussi « affiliation ») ouvre droit à :

- un remboursement des soins (70 % des frais engagés) ;
- un remboursement des produits pharmaceutiques (de 40 % à 60 % de leur coût) ;
- une prise en charge à 100 % des frais d'hospitalisation dans certains cas de longue maladie.

Ressortissants de l'Espace économique européen et du Québec

Il faut présenter la carte européenne ou bien le formulaire E 111 ou E 128 (valables douze mois). Ces documents attestent que vous êtes assuré et vous permettent de bénéficier d'une prise en charge sur place (dans le pays d'accueil). Pour être remboursé de vos dépenses de santé en France, il faut présenter l'un de ces documents et les feuilles de soins à la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de votre domicile (département de résidence en France).

Non ressortissants de l'Union européenne (UE)

Il est nécessaire d'adhérer à la Sécurité sociale (environ 200 euros/an). Pour bénéficier du régime étudiant de la Sécurité sociale, il faut remplir deux conditions : avoir moins de 28 ans et être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur agréé par la Sécurité sociale.

Les élèves de moins de 28 ans peuvent passer par le BVE pour adhérer. Ils fournissent obligatoirement une copie d'extrait d'acte de naissance ainsi que le titre de séjour ou le visa en cours de validité.

Les élèves pris en charge par EGIDE

EGIDE est une association qui assure la gestion des moyens de coopération de l'État (accueil de boursiers et d'invités étrangers, envoi d'experts en mission) et met également ce savoir-faire au service de l'ensemble des acteurs de la coopération internationale (laboratoires de recherche, universités, collectivités, etc.). Selon l'âge, Egide peut prendre en charge vos dépenses de santé (le taux de couverture est de 80 % à 100 %).

Pour les moins de 28 ans, l'affiliation s'effectue lors votre inscription à l'École (vous bénéficiez de l'exonération du montant de la cotisation).

Renseignements : EGIDE - Tél. : 33 (0)1 40 40 58 58 - www.egide.asso.fr/jahia/Jahia/

Les élèves de plus de 28 ans. Ils doivent souscrire une assurance personnelle dans le pays d'origine (traduction en français obligatoire) ou en France, auprès d'assureurs spécialisés.

Deux exemples :

AVI International - 28 rue Mogador - 75009 Paris
Tél. : 33 (0)1 44 63 51 00

Une année en France



SMEREP - 54 boulevard Saint-Michel - 75006 Paris
Tél. : 33 (0)1 56 54 36 34 - www.smerep.fr

Mutuelle **BVE**

Comme la Sécurité sociale ne rembourse pas tout, la santé sans mutuelle peut coûter très cher. La mutuelle n'est pas obligatoire. Elle assure, en général, la prise en charge complète de deux types de frais inévitables et les plus lourds pour les élèves :

l'hospitalisation, parce qu'un séjour à l'hôpital peut coûter très cher ;

le généraliste et les médicaments, parce que ce sont les plus fréquents.

Exemple : si vous allez voir un médecin généraliste, vous payez les honoraires de 22 euros. La Sécurité sociale vous rembourse 14 euros, la mutuelle peut vous rembourser 8 euros au maximum.

Vous pouvez également choisir des mutuelles plus complètes, en fonction de vos besoins. Une liste de mutuelles vous sera proposée lors de votre inscription administrative au BVE : la mutuelle des étudiants (LMDE) ou la SMEREP :

LMDE - 93524 Saint-Denis cedex 01 (il existe également un bureau à l'université Paris-Est Marne-La-Vallée (UPEMLV), en face de l'École, dans le bâtiment « Copernic ») ;

SMEREP - BP 617 - 75662 Paris cedex 14.

Santé **Que dois-je faire si je tombe malade ?**

- vous pouvez aller à l'infirmerie de l'École (poste 3020) ;
- ou prendre rendez-vous chez le médecin par téléphone ;
- ou vous présenter sans rendez-vous aux heures (de « **consultation** ») prévues par le cabinet.

Prix des consultations (à titre indicatif)

- un médecin généraliste : 22 euros ;
- un spécialiste : entre 30 euros et 50 euros.

Choix d'un médecin

Choisissez de préférence un médecin « **conventionné** » appliquant les tarifs fixés par la Sécurité sociale. À la fin de la consultation, le médecin rédige un document avec toutes les recommandations (médicaments, prise journalière...). Ce papier est une **ordonnance**. Il vous donnera également **une feuille de maladie (ou feuille de soins)** que vous devrez remplir (nom, prénom, numéro de sécurité sociale...) et envoyer à la Sécurité sociale (pour être remboursé en partie).

À la pharmacie

À la pharmacie, vous présentez votre ordonnance pour retirer vos médicaments. Chaque boîte de médicaments a une étiquette collée, **la vignette**. Le pharmacien va également vous remettre une feuille de maladie, qu'il faudra remplir, et sur laquelle vous collerez vos vignettes. Cela fait, vous renverrez ce papier à la Sécurité sociale. Après quelques semaines, vous recevrez, sur votre compte, une partie du remboursement et, par la Poste, un décompte Sécurité sociale. Il faudra alors renvoyer ce dernier à votre mutuelle pour obtenir le complément du remboursement.

Une année en France

Responsabilité civile

Obligation

La couverture de la « responsabilité civile » (RC) permet d'être assuré en cas de dégâts matériels ou d'accident corporel causé à autrui pendant la scolarité (à l'École des Ponts ParisTech et sur le lieu de stage). Elle est obligatoire.

Cette assurance garantit le responsable de l'accident (du « **sinistre** ») et indemnise la victime (ex. : remplacement du matériel cassé). En revanche, elle n'assure pas contre le vol. Si vous avez déjà une clause de responsabilité civile dans un contrat d'assurance, vous devez en fournir l'attestation (si l'organisme auquel vous avez adhéré se trouve dans votre pays, demandez-lui une attestation en français). Sinon, vous devrez souscrire cette assurance à votre arrivée à l'École des Ponts ParisTech :

LMDE : 15 euros

SMEREP : 27 euros (voir le « pack SMEREP »)

NB. : La Société générale propose un « Pack Société générale » : 4 euros/mois pendant neuf mois (RC habitation et école). Si vous souhaitez y souscrire, demandez à un conseiller de vous aider.

Inscription

Il faut remplir un formulaire de souscription (disponible au BVE – V 226) et joindre un chèque (ce mode de paiement est le seul accepté à l'École, il faudra ouvrir un compte bancaire en France avant de prendre l'assurance ou vous arranger avec vos camarades sur place). Ensuite, il suffit de déposer le dossier au BVE.

Attention ! Certaines mutuelles proposent dans leurs contrats une couverture « responsabilité civile ». Posez des questions et soyez vigilant!

Au cours de votre scolarité, vous partez en stage à l'étranger. Que faire ? Il est conseillé de souscrire une « Assurance voyage internationale » (complément d'information au BVE).

Témoignage Comme moi l'année dernière, tu as sûrement des inquiétudes, n'est-ce pas ? Je te conseille de ne pas penser à cela car tu vas recevoir des aides indispensables. La France est un pays assez sûr du point de vue de l'organisation sociale. De plus, les Français sont plutôt ouverts, ils sont toujours prêts à t'aider à résoudre des problèmes quotidiens.

Thanh Loc Nguyen, doctorant, 3e année de thèse (Viêt Nam)

Visite médicale

Obligation

Les élèves doivent impérativement s'inscrire à la visite médicale en arrivant à l'École (avant le 31 décembre), munis de leur carnet de santé et des certificats de vaccination.

Une année en France



Inscription

Il faut prendre rendez-vous au Centre de médecine de prévention, situé au rez-de-chaussée de l'aile Maupertuis, côté ENSG, ou inscrire son nom sur les tableaux disposés sur le panneau d'affichage à côté du Centre de médecine et de prévention.

NB. : Une infirmière et un médecin sont présents en permanence, du lundi au vendredi. Le centre dispose d'un service de soins d'urgence et les élèves peuvent être reçus à leur demande en cas d'urgence. Téléphone : 01 64 15 30 20 ou « 3020 » depuis un téléphone de l'École.

Téléphone

Numéros d'urgence (24 h / 24)

118 000	renseignements téléphoniques
15	SAMU - Service d'Aide Médicale d'Urgence
17	police
18	pompiers
112	numéro d'urgence européen

Téléphoner à partir d'une ligne à domicile

Pour posséder une ligne téléphonique, vous devez prendre un abonnement dans une agence France Telecom. L'abonnement pour un particulier revient à environ 20 euros/mois ou 24 euros/mois. Pour plus d'informations : <http://boutique.orange.fr> cliquez sur « ouvrir une ligne fixe ».

France Télécom a créé des forfaits téléphone allant de 2 euros à 65 euros par mois. Pour plus d'informations : <http://boutique.orange.fr> dans la rubrique « ouvrir une ligne fixe ».

Conseil

Petit conseil des anciens

- Associer cabine téléphonique et téléphone portable est plus intéressant qu'utiliser une ligne fixe.

- La plupart des contrats (mobile, Internet, etc.) comportent un engagement de douze mois. Si vous résiliez avant, on peut vous demander des frais de résiliation. Soyez vigilants !

Téléphoner à partir d'une cabine téléphonique

Pour téléphoner vers l'étranger, vous pouvez utiliser une carte téléphonique prépayée, qui s'achète dans les bureaux de tabac, les cyber-cafés, les Points Presse... Il y a différents types de cartes. Pour plus d'informations : www.centraltelecom.fr/

Pour téléphoner en France : vous pouvez acheter une carte téléphonique de 50 ou 120 unités (prix : entre 5 et 15 euros) à la Poste ou dans les bureaux de tabac.

Attention : vous pouvez recevoir un appel téléphonique dans une cabine. Il suffit que votre correspondant compose le numéro de cette cabine (inscrit sur le mode d'emploi affiché dans celle-ci).

Une année en France

Téléphone portable

Vous pouvez aussi acheter un téléphone portable français (conseillé par les anciens), il peut être utile en cas d'urgence, pour contacter une entreprise... Vous pouvez aussi vous en servir avec les cartes prépayées. À Champs-sur-Marne, vous pouvez acheter les cartes prépayées dans une boutique près de l'École. Il faut traverser le pont de la gare et la boutique se trouve à côté de La Poste. En France, il existe plusieurs opérateurs pour les téléphones portables :

Orange : www.orange.fr

Bouygues Telecom : www.bouyguetelecom.fr

SFR : www.sfr.fr



Poste

Les bureaux de poste sont généralement ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 8 h à 12 h.

Bureau le plus proche de l'École des Ponts ParisTech :

Guichet annexe de Champs-Descartes

5 avenue Ampère - 77420 Champs-sur-Marne

Tél. : 01 60 95 93 05

Heures d'ouverture : lundi, mercredi et jeudi 8 h 30 - 18 h 30, mardi 8 h - 18 h 30, vendredi 8 h 30 - 19 h, samedi 8 h 30 - 12 h 30.

Attention : La Poste est fermée à l'heure du déjeuner, de 12 h à 14 h.

Comment envoyer une lettre ?

Les timbres s'achètent à la Poste ou dans les bureaux de tabac. Ils sont disponibles à l'unité (à La Poste) ou en carnet de dix timbres (tabac et Poste). Pour plus de renseignements : www.laposte.fr dans la rubrique « particulier / achetez / la boutique du timbre / tarifs ».

Destinations :

Zone A : France et Europe

0,56 euros (France) et 0,70 euros (Europe)

Zone B : Autres pays d'Europe et Afrique

0,85 euros

Pour plus d'informations : <http://timbres.laposte.fr/tarifs.jgi>

Transports publics

Témoignage Vous verrez que la vie à l'École est pleine de belles surprises, car vous entrez en contact avec des gens, comme vous, qui viennent de partout : d'Espagne, d'Italie, de Roumanie, de Tunisie, de Chine, etc. J'ai eu mon premier contact avec la France à 2 h du matin, dans l'autogare internationale de Paris, Gallieni. J'étais accompagné de deux amis et... bien sûr, de mes bagages qui pesaient environ 50 kg. Nous aurions dû arriver à 21 h à la Maison des Mines, pour être logés, mais c'était difficile d'avancer pendant la nuit, avec autant des bagages, dans une grande ville inconnue. Par conséquent, nous avons pris une chambre d'hôtel près

Une année en France



Témoignage de l'autogare, et le lendemain nous avons pris le métro pour arriver à Luxembourg (la station RER près de la Maison des Mines). Les moyens de transport en commun de Paris sont faciles à utiliser, surtout quand on dispose d'une carte RATP, de connaissances minimales en français et du Guide d'accueil fourni par l'École (pour savoir où aller).

Emilian Eugen Ghita, EFD 05-07, UTC Bucarest (Roumanie)

En France, deux sociétés gèrent la plupart des transports en communs : la RATP (à Paris et en banlieue) et la SNCF (dans toute la France).

Vous pouvez consulter le plan des lignes de métro et de RER sur le site web : www.ratp.fr ainsi que le plan des lignes de trains sur le site web : www.sncf.fr.

Le métro

Comment prendre le métro ? Vous devez regarder la ligne (ex. : ligne 12), la direction (ex. : « Mairie d'Issy ») et la station (ex. : « Porte de Versailles »).

Comment acheter un ticket de métro ?

Vous trouverez les tickets de métro au guichet des gares ou bien aux billetteries automatiques. Attention : un carnet de dix tickets revient moins cher que des tickets à l'unité.

Avec un ticket de métro, vous pouvez aussi prendre : le RER (à l'intérieur de la zone Paris section urbaine), le bus et le tramway.

Les tarifs :

1 ticket : 1,60 euros

Carnet de 10 tickets plein tarif : 11,60 euros

Le RER

Le RER dessert quelques stations dans Paris et se prolonge en banlieue parisienne. Il existe cinq lignes de RER. Chaque ligne est désignée par une lettre : A, B, C, D et E.

Pour utiliser le RER, vous devez vérifier : la ligne (ligne A), la direction (« Marne-la-Vallée - Chessy » ou « Torcy ») et la station (« Noisy-Champs »). N'oubliez pas, avant de monter, de vérifier sur les panneaux lumineux du quai si votre station est desservie.

Tickets Comment acheter un ticket de RER ?

Les tickets de RER s'achètent dans les stations de métro (ex. : « Saint-Michel », « Nation ») ou bien dans les stations de RER (ex. : « Noisy-Champs »). Quand vous quittez la zone « Paris section urbaine », vous devez indiquer précisément votre destination : « Je voudrais un aller Saint-Michel - Noisy-Champs » ou « Je voudrais un aller Nation - Noisy-le-Grand ».

Vocabulaire :

- **un aller** : billet valable pour une destination déterminée (one-way tickets / una ida).

- **un aller/retour** : billet valable pour une destination déterminée et un retour à la gare de départ (return / ida y vuelta).



Une année en France

NB. : Le samedi, le dimanche et les jours fériés, vous pouvez acheter un « ticket jeunes week-end ». Réservez aux moins de 26 ans, il est valable une journée entière et autorise un nombre illimité de voyages dans les zones de votre choix.

Le Noctilien

Ce bus entre en service la nuit après la fermeture du métro et du RER. Il fonctionne toute la nuit de 0 h 30 à 5 h 30 du matin et circule sur les grands axes de Paris et de la banlieue (35 lignes). Il est accessible avec les forfaits (carte orange, Intégrale, imagine'R) ou au tarif de 1,60 euros pour la zone 1-2. Il existe différents tarifs en fonction du lieu où vous habitez, pour plus d'informations :

www.ratp.info/informer/noctilien_tarifs.php

La fréquence des bus est variable. Il vaut mieux consulter le site Internet avant de sortir : www.ratp.info/informer/noctilien_horaires.php.

Le service fait des efforts pour améliorer la sécurité, mais soyez quand même vigilants quand vous prenez ce bus de nuit.

Abonnements

Le forfait Carte Orange


Quand on voyage régulièrement, il est plus économique de se munir d'un abonnement pour le mois ou pour la semaine, appelé « Carte Orange Mois » et « Carte Orange Semaine ». Il faut alors se présenter dans une agence commerciale de la RATP pour prendre le « passe Navigo » puis charger le forfait Carte Orange de votre choix sur ce passe. Il faudra indiquer les zones que vous allez utiliser. La première zone correspond au centre de Paris. Plus on s'éloigne hors de Paris, plus le nombre de zones augmente. Pour aller jusqu'à « Noisy-Champs », depuis le centre de Paris, vous devez prendre une carte orange qui va de la zone 1 à la zone 4.

Les tarifs :

zones	mensuel	hebdomadaire
1-2	56,60 euros	17,20 euros
1-3	74,40 euros	22,70 euros
1-4	91,70 euros	27,90 euros
1-5	110,00 euros	34,00 euros

La carte imagine'R

La carte imagine'R est un titre de transport similaire à la carte orange, réservé aux étudiants de moins de 26 ans. C'est un titre de transport unique valable douze mois, qui coûte moins cher que la carte orange et propose des avantages annexes (pour plus d'informations : www.imagine-r.com). Elle vous est vivement recommandée. La carte imagine'R vous permettra d'avoir également des réductions dans certains cinémas, musées, boutiques de vêtements...

On peut obtenir la carte imagine'R dès son arrivée sur simple présentation du passeport et du certificat de scolarité .

NB. : Dans le département 94, tous les étudiants de moins de 36 ans peuvent bénéficier d'une subvention de 50 %.

Une année en France



zones	mensuel
1-2	32 euros
1-3	45 euros
1-4	58 euros
1-5	71 euros

Les grandes gares SNCF de Paris

Il y a six gares à Paris (grandes lignes). Les trains peuvent partir vers la banlieue de Paris, la province ou les pays étrangers :

- gare Saint-Lazare : l'ouest de la France, la Normandie ;
- gare du Nord : le nord de la France, les pays du nord de l'Europe (Pays-Bas, Belgique, Allemagne), la Grande-Bretagne ;
- gare de l'Est : l'est de la France, les pays de l'est de l'Europe (Allemagne, Luxembourg) ;
- gare d'Austerlitz : le sud-ouest de la France, l'Espagne ;
- gare de Lyon : le sud et le sud-est de la France, l'Italie ;
- gare Montparnasse : l'ouest et le sud-ouest de la France.

Conseils

Petits conseils des anciens

Pour les voyages longue distance, la SNCF a créé la carte 12/25. C'est une carte que l'on achète 49 euros et qui permet de voyager en train (dans toute la France + Paris - Londres) à moitié prix. Pensez à la prendre ! Pour plus d'informations : www.12-25-sncf.com/carte/avantages/

Sorties

Il existe des guides qui présentent l'ensemble des sorties dans la région parisienne (théâtre, cinéma, restaurant, musées...). Toutes les adresses, les prix et les horaires y sont indiqués. Ce sont des guides hebdomadaires qui paraissent tous les mercredis. Vous les trouverez dans les librairies ou les kiosques :

L'Officiel des spectacles : 0,35 euros

Pariscope : 0,40 euros

Vous pouvez également consulter le site www.lastminute.com. Vous y trouverez des informations sur les sorties à faire à Paris et en France et des réductions sur des spectacles, des voyages...

Témoignage

Découverte de Paris et de l'École des Ponts ParisTech

Maintenant il va falloir t'adapter aux nouvelles habitudes françaises, à la merveilleuse cuisine de la cantine, aux particularités de chaque nationalité que tu vas rencontrer... Normalement cette adaptation te prendra... une semaine !!! À l'École des Ponts ParisTech, on forme une équipe et ta famille va être très fâchée du manque de tes visites !! Un petit conseil : profite au maximum de tes premiers

Une année en France

Conseils *jours à l'École : viens t'inscrire aux clubs, à l'équipe de foot, au BDS... Après, ta vie roulera comme sur des roulettes : tu auras une soirée les lundis organisée par le BDE pour continuer les mardis avec un entraînement de foot, le mercredi une visite au théâtre et le jeudi un match de compétition plus une soirée de folie (tu pourras rencontrer encore plus d'étrangers dans les soirées Erasmus à Paris). Tes week-ends remplis de voyages dans la France entière et, bien sûr, la découverte de Paris, vont faire que tes prochains mois seront les plus intenses et sympas de ta vie !!!*

Daniel Pérez, EFD 05-07, Caminos Madrid (Espagne)

Coûts

<i>cinéma sans réduction</i>	9 euros
<i>théâtre sans réduction</i>	15 à 30 euros
<i>musée</i>	5 à 11 euros
<i>journal quotidien</i>	1,20 euros
<i>magazine hebdomadaire</i>	1,8 à 3 euros
<i>magazine mensuel</i>	3,8 à 6 euros
<i>location de voiture, par jour</i>	45 à 60 euros
<i>essence au litre (super sans plomb)</i>	1,50 euros
<i>essence au litre (diesel)</i>	1,40 euros

Grandes bibliothèques parisiennes

La Bibliothèque nationale de France - www.bnf.fr

180 000 volumes dont 2 500 titres de périodiques. Les collections sont complétées par des microformes, un fonds numérisé et un fonds audiovisuel et multimédia.

La bibliothèque publique d'information du centre Georges-Pompidou www.bpi.fr

Consultation sur place qui ne nécessite aucune inscription. Nombreux ouvrages, espaces audiovisuel, multimédia...

Culture

Centre national d'Art et de Culture Georges-Pompidou

Entrée place Georges-Pompidou, côté rue Saint-Martin - 75004 Paris

www.centrepompidou.fr

Gratuit *Laisser-passer*
Avec le « laisser-passer étudiant ou moins de 26 ans » à 22 euros, bénéficiez pendant un an de la gratuité dans toutes les expositions temporaires, les deux salles de cinéma et le musée national d'art moderne mais aussi de l'accès sans attente au Centre.
Par contre, vous pouvez accéder gratuitement et toute l'année (sans « laissez-passer ») à la bibliothèque du Centre.

Cité des Sciences - Parc de la Villette

30 avenue Corentin-Cariou - Parc de la Villette - 75019 Paris

www.cite-sciences.fr

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h et le dimanche de 10h à 19h

Une année en France



Conservatoire national des Arts et Métiers

60 rue Réaumur - 75003 Paris - www.cnam.fr

Ouvert du mardi au dimanche de 10 h à 18 h, nocturne le jeudi jusqu'à 21 h 30.

Institut du Monde Arabe

1 rue des Fossés Saint-Bernard - 75004 Paris - www.imarabe.org

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 18 h et le dimanche de 10 h à 19 h.

Musée d'Orsay

62 rue de Lille - 75007 Paris - www.musee-orsay.fr/fr/accueil.html

Ouvert le mardi, mercredi, vendredi et samedi et dimanche de 9 h 30 à 18 h, le jeudi de 9 h 30 à 21 h 45.

Musée du Louvre

34 quai du Louvre - 75001 Paris - www.louvre.fr/llv/commun/home.jsp

Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 9 h à 18 h, nocturnes jusqu'à 22 h le mercredi et vendredi soirs. Il ouvre gratuitement ses portes pour les moins de 26 ans le vendredi soir à partir de 18 h jusqu'à 22 h.

Témoignage Si tu dédies un peu de temps au Guide, tu gagneras du temps à long terme et considère-le comme un investissement. Organise-toi bien, cherche les billets de spectacle bien à l'avance, peu importe que ce soit pour un match de football ou pour l'opéra, cherche des informations sur toutes les activités que tu veux faire cette année à l'aide de ce Guide, découvre avec celui-ci des choses dont tu ne connaissais pas l'existence. Je te recommande de faire un schéma des activités et voyages, des spectacles que tu aimerais voir.

Jorge Gil, élève stagiaire 05-06, Université de Cantabria (Espagne)

Cinémas

La Ferme du Buisson

Allée de la Ferme - 77186 Noisiel

Tél. : 33 (0)1 64 62 77 77

Le Grand Rex

1 boulevard Poissonnière - 75002 Paris

Tél. : 33 (0)1 42 36 83 93

UGC Ciné-Cité Noisy-le-Grand

Centre Commercial les Arcades - 93160 Noisy-le-Grand

Tél. : 33 (0)8 92 70 00 00

UGC Ciné-Cité les Halles

7 place de la Rotonde - 75001 Paris

Tél. : 33 (0)8 92 70 00 00

Cafés et bars près de Champs-sur-Marne

Au bureau

8 avenue Aristide-Briand - 93160 Noisy-le-Grand

www.aubureau-noisy.com

Une année en France

Le palais de la bière

1 grand place - 77600 Bussy-Saint-Georges

Cafés, bars et discothèques à Paris

Centre culturel tchèque (concert de jazz tous les vendredis soir)

18 rue Bonaparte - 75006 Paris

La Babalù (salsa, mango, guaracha...)

8 passage Thiéré - 75011 Paris

La Casbah (restaurant, bar, club)

18 rue Forge Royale - 75011 Paris

La Chapelle des Lombards (zouk, salsa, funk, etc.)

19 rue de Lappe - 75011 Paris

La Favela Chic (musique brésilienne)

18 rue Faubourg-du-Temple - 75001 Paris

La Pachanga (salsa)

8 rue Vandamme - 75014 Paris

La Serena (musique espagnole)

92 rue de Richelieu - 75002 Paris

Le Café universel (jazz)

267 rue Saint-Jacques - 75005 Paris

Le Duplex

2 bis avenue Foch - 75016 Paris

Le Latina café (latin house, hip hop latino, samba brésilienne)

8 bd Montmartre

75009 Paris

Le Mood (restaurant / bar lounge)

114 avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris

Le Mix Club (House & Sound ; soirée Erasmus le jeudi soir)

24 rue de l'Arrivée - 75015 Paris

Le Sahara Café (café oriental - Narguilé)

12 rue de l'Éperon - 75006 Paris

Les Bains

7 rue Bourg-l'Abbé - 75003 Paris

Sur un R de Flora (bar, restaurant lusophone)

160 boulevard de Charonne - 75020 Paris

Vous pouvez aussi aller dans la rue de Lappe dans le XI^e arrondissement (quartier de la Bastille). Vous y trouverez de nombreux bars et quelques discothèques. Pour manger, vous pouvez aller dans la rue Mouffetard dans le V^e arrondissement (« Quartier latin »).

Dans ces quartiers, les anciens vous conseillent :

The wall

51 rue Lacépède - 75005 Paris

Une année en France



L'Antidote (bar sportif)

45 rue Descartes – 75005 Paris

The Fifth Bar (pour pratiquer son anglais)

62 rue Mouffetard – 75005 Paris

Hideout (disco bar)

11 rue du Pot de Fer – 75005 Paris

32 rue Dauphine – 75006

46 rue des Lombards – 75001 Paris

Le troisième lieu (bar, restaurant, discothèque)

62 rue Quincampoix – 75004 Paris

Et enfin...

Les rencontres imprévues, la convivialité, les voyages, les échanges culturels vous attirent ? Alors venez aux soirées « Link » ! Pour pratiquer une langue étrangère (anglais, espagnol, français, italien, allemand, etc.) ou faire découvrir votre culture dans votre langue autour d'un verre... Les soirées ont lieu une fois par mois à Paris (entrée gratuite). Pour recevoir des informations : cafeinterculturel@hotmail.fr ou consultez la page facebook (même adresse).



Liste des sigles



- ALE : Aide au logement étudiant
- APL : Aide personnalisée au logement
- CAF : Caisse d'allocations familiales
- CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie
- CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
- ETCS : European Credit Transfert System
- OFII : Office français de l'immigration et de l'insertion
- OMI : Office des migrations internationales
- RATP : Régie autonome des transports parisiens
- RC : Responsabilité civile
- RER : Réseau express régional
- RIB : Relevé d'identité bancaire
- RU : Restaurant universitaire
- SMIC : Salaire minimum interprofessionnel de croissance
- SNCF : Société nationale des chemins de fer
- SPEIF : Séminaire de préparation aux études d'ingénieur en français
- TGV : Train à grande vitesse
- TOEFL : Test of English as a Foreign Language
- TOEIC : Test of English for International Communication
- UE : Union européenne

À l'École :


- BDE : Bureau des élèves
- BDS : Bureau des sports
- BVE : Bureau de la vie étudiante
- DE : Direction de l'enseignement
- DFL : Département de la formation linguistique
- SHS : Département sciences humaines et sociales
- DR : Direction de la recherche
- DRI : Direction des Relations internationales
- EFD : Élèves en formation au diplôme
- ES : Élève stagiaire
- GCC : Génie civil et construction
- GI : Génie industriel
- GMM : génie mécanique et matériaux
- IMI : ingénierie mathématique et informatique
- SEGF : sciences économiques, gestion, finances
- VET : Ville, environnement, transport

Les écoles du campus :

- ENSG : École nationale supérieure des sciences géographiques
- ESIEE : École supérieure d'ingénieurs en électronique et électrotechnique
- UPEMLV : université Paris-Est Marne-la-Vallée

École nationale des ponts et chaussées
6-8 avenue Blaise-Pascal
Cité Descartes
Champs-sur-Marne
77455 Marne-la-Vallée cedex 2
France

Contact :
Isabelle Salengros-Iguenane
isabelle.salengros@enpc.fr
Tél. : +33 (0)1 64 15 35 04
www.enpc.fr

Réalisation : direction des Relations internationales
direction de l'Enseignement (BVE) 
direction de la Communication
août 2009

Maquette :  contact@mardi-matin.fr